Habilitation électrique B1 ou B1V ou B2 ou B2V et/ou B2V Essai et/ou BR et/ou BC et H0 sur installations - Présentiel

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFPA ENTREPRISES

MC_PSR_NOUVELLE_AQUITAINE@AFPA.FR

Accès à la formation

Publics visés:

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Dossier Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau illettrisme, analphabétisme (Niveau 1 européen)

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Il est nécessaire, d'avoir, dans le DOMAINE DE TENSION considéré (Basse Tension) sur les INSTALLATIONS électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment : Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu ; Identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects ; Identifier les équipements électriques dans leur ENVIRONNEMENT (fonctions : SEPARATION, protection commande, etc.) ; Lire un schéma électrique et reconnaître les MATERIELS à partir de leurs symboles.

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Réaliser en sécurité des consignations, des travaux et des interventions sur des installations électriques basse tension.

Contenu et modalités d'organisation

Partie théorique :- la réglementation sur la sécurité électrique applicable aux électriciens : décret du 22 septembre 2010 et norme NF C18-510-les dangers de l'électricité, les zones à risque électrique, les niveaux d'habilitation, les documents applicables, les moyens de protection-l'évaluation et la prévention des risques électriques lors des travaux et interventions- la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique- les prescriptions de consignes de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation, de travaux, d'interventions et d'essais après travaux sur des installations du domaine basse tension (BT).Réalisation de travaux pratiques : utilisation des équipements de protection - simulation de chantier.

Commentaires sur la durée hedmomadaire
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte
Commentaires sur la parcours personnalisable

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00531844	du 09/12/2025 au 11/12/2025	Saint-Sulpice- le-Guérétois (23)	AFPA - CENTRE DE GUÉRET		Non éligible	FPC
00599728	du 27/01/2026 au 29/01/2026	Saint-Sulpice- le-Guérétois (23)	AFPA - CENTRE DE GUÉRET		Non éligible	FPC

00599729	du 24/03/2026 au 26/03/2026	Saint-Sulpice- le-Guérétois (23)	AFPA - CENTRE DE GUÉRET	Non éligible	FPC
00599730	du 26/05/2026 au 28/05/2026	Saint-Sulpice- le-Guérétois (23)	AFPA - CENTRE DE GUÉRET	Non éligible	FPC
00599731	du 29/09/2026 au 01/10/2026	Saint-Sulpice- le-Guérétois (23)	AFPA - CENTRE DE GUÉRET	Non éligible	FPC
00599732	du 24/11/2026 au 26/11/2026	Saint-Sulpice- le-Guérétois (23)	AFPA - CENTRE DE GUÉRET	Non éligible	FPC
00612726	du 05/01/2027 au 07/01/2027	Saint-Sulpice- le-Guérétois (23)	AFPA - CENTRE DE GUÉRET	Non éligible	FPC
00612727	du 09/03/2027 au 11/03/2027	Saint-Sulpice- le-Guérétois (23)	AFPA - CENTRE DE GUÉRET	Non éligible	FPC
00567170	du 15/09/2026 au 17/09/2026	Limoges (87)	AFPA - CENTRE DE LIMOGES ROMANET	Non éligible	FPC
00567171	du 13/04/2027 au 15/04/2027	Limoges (87)	AFPA - CENTRE DE LIMOGES ROMANET	Non éligible	FPC